



Contre cette réorganisation ! Contre le passage en force !



La CFDT a largement prévenu la Direction. Cette dernière fait le choix de passer son projet par la force, en imposant au personnel de St Maur cette réorganisation le 17 octobre : Pleine période de forte activité, des suppressions de QL totalement injustifiées, la séparation des activités Tri et Distri et le passage en horaires de mixte pour toute une équipe.

En maintenant son projet en l'état, la Direction va créer une nouvelle « désorganisation » et imposer une charge de travail insupportable au personnel de St Maur. Les dépassements horaires vont encore augmenter ! Les conditions de travail, la qualité de service vont 1 nouvelle fois se dégrader.

La CFDT continue à revendiquer :

- Le report de la réorganisation en 2019.
- L'abandon de la séparation des activités Tri et Distri et du régime de travail en mixte imposé.
- Le recrutement de facteurs en CDI.
- Une prime de 300 euros pour tout le personnel et 400 euros supplémentaires pour les postiers qui passeront en mixte.
- L'accès au 1.3 pour tous les agents encore 1.2 et qui remplissent les conditions d'accès.

Sans ces conditions, les représentants CFDT voteront **CONTRE au Comité Technique et exigent de nouvelles négociations sur la base des exigences du personnel.**

**La CFDT au cœur de votre quotidien
S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS**

